



Alger, le territoire invente son avenir

Ewa Berezowska-Azzag()*

Lumières sur la ville

Depuis plus de mille ans¹, la ville d'Alger domine la baie et ouvre ses bras sur la Méditerranée d'un geste fraternel. Port phénicien d'abord, un des lieux marquants du commerce maritime carthaginois; ville romaine, berbère, arabe, ottomane, française ensuite; algérienne enfin. Qui dit mieux ? Un tel "mille-feuille" culturel, lisible encore dans les strates urbaines judicieusement disposées dans l'amphithéâtre de la baie, ne laisse personne indifférent. C'est la raison pour laquelle les lumières, qui ont dû s'éteindre durant les années difficiles de la décennie 90, reviennent progressivement allumer leurs projecteurs sur une ville qui revient de ses faiblesses, veut s'ouvrir sur l'avenir et reconquérir la position qui était la sienne dans le concert des villes méditerranéennes et mondiales. Terre des luttes incessantes et des conquêtes jalouses de sa beauté et de sa richesse, habituée aussi bien aux victoires qu'aux défaites, la capitale algérienne sait relever les défis. Ceux d'aujourd'hui ne sont cependant pas faciles à affronter et il faudra bien du courage, de la volonté politique et citoyenne pour venir à bout de tous les problèmes qui se sont accumulés durant les années de peur, pour donner un souffle nouveau au développement urbain jusque-là plutôt mal géré et transformer les faiblesses en atouts. Restructurer, renouveler, assainir et régénérer, moderniser et dynamiser – les chantiers à venir sont multiples. Pourtant, la situation actuelle était prévisible depuis déjà bien des décennies ...

35 ans de planification urbaine hésitante

L'un des signaux des dysfonctionnements à venir était sans doute l'impuissance des outils consécutifs de planification urbaine à gérer le développement spatial accéléré de la capitale. Un effort important a pourtant été consacré à ce volet depuis l'indépendance en 1962: plusieurs plans directeurs ont vu le jour et tenté de réguler la croissance et ses effets spatiaux. Trois grands "chapitres" de planification se sont progressivement ouverts et fermés, en restant sans effet réel sur le développement de la ville.

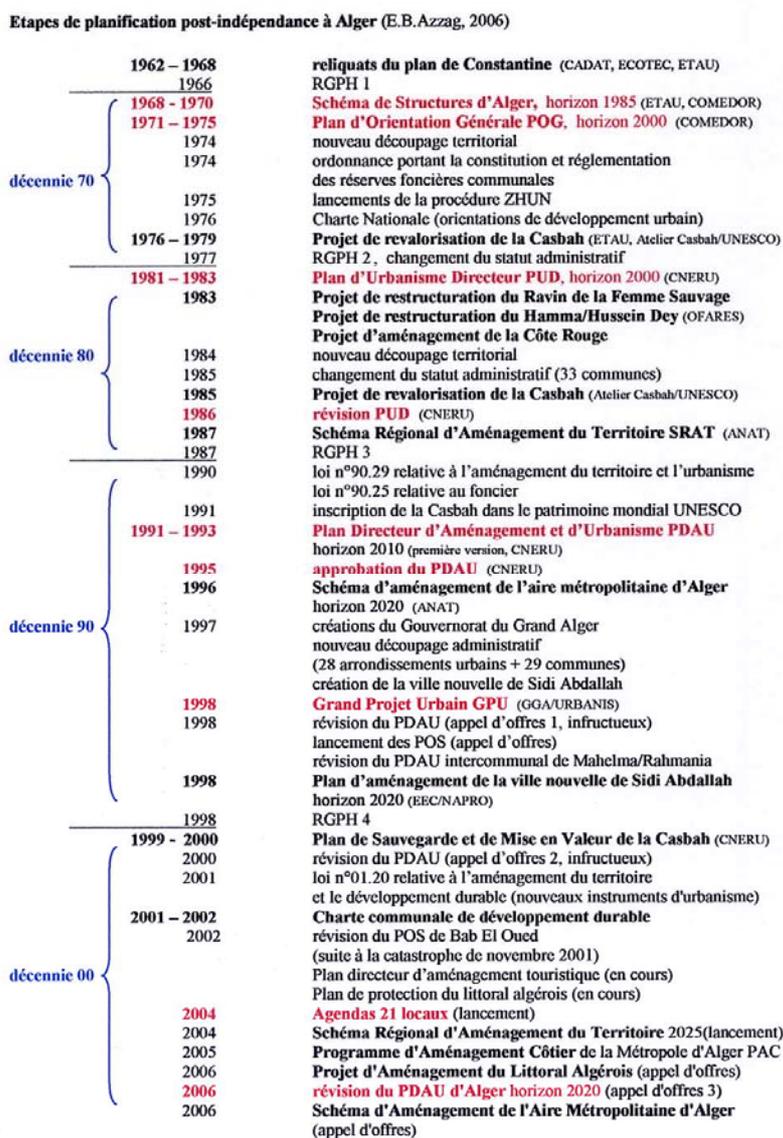
1970-1980: la décennie a été marquée par l'empreinte du Plan d'Orientation Générale POG (1975) qui a développé toute une réflexion prospective en imposant à la ville son avancée vers l'est, mouvement déjà entamé avec le Plan de Constantine et qui se poursuit spontanément pratiquement jusqu'aujourd'hui. Ce plan, qui a beaucoup misé sur la programmation conforme aux objectifs du confort urbain (complément services, équipements, voirie, assainissement, etc.), a pris trop de liberté spatiale en empiétant sur les terrains agricoles de la Mitidja – le foncier n'était pas encore considéré comme une denrée rare et l'agriculture cédait la place devant le puissant moteur de la politique de développement des zones industrielles autour de la capitale. C'était aussi la période d'implantation des ZHUN², grandes consommatrices du foncier. Avec le découpage territorial de 1974, la wilaya d'Alger comptait alors 16 communes avec 1,585mln d'habitants³, sur un territoire de 472 km² en couronne étendue autour de la ville centre et, déjà, les étirements directionnels de l'urbanisation vers l'est, confirmés par le plan, se faisaient sentir (voir figure 1 et 2).

¹ Les fouilles archéologiques et les découvertes effectuées en 1952 lors de la réalisation du bâtiment du Trésor attestent de la présence dans la baie d'Alger des établissements phéniciens et numides exerçant une activité économique intense à partir du II^e siècle avant J.C.

² ZHUN: zone d'habitat urbain nouveau, grand ensemble périphérique

³ Recensement général RGPH 1977

Fig.1 Etapes de planification spatiale à Alger



1980-1990: le Plan d'Urbanisme Directeur PUD (1983-86) qui a succédé au POG, a opéré un revirement brusque de la direction de l'extension vers sud-ouest, sur les collines du Sahel algérois afin de protéger le bassin agricole. En même temps, un découpage administratif en 1984 répondait aux impératifs de la maîtrise de la croissance urbaine, déjà appréhendée; la Wilaya d'Alger se divise en 33 communes sur un territoire d'un coup restreint à 273 km², où la densité d'occupation grimpe alors en flèche avec une population de 1,690mln d'habitants⁴. Ce plan a eu le mérite d'introduire la problématique de renouvellement urbain par densification nécessaire de la ville existante, d'y engager des propositions de restructuration importantes, d'y implanter plusieurs grands équipements d'envergure nationale et de poser le problème de la maîtrise de la croissance par la création de 7 villes

satellites (voir le tableau 1). Malgré la récession économique qui pointe alors à l'horizon, les grands projets prévus depuis le POG sont dans leur majorité lancés (aérogare, autoroutes et pénétrantes, grands équipements culturels, touristiques, universitaires) et témoignent aujourd'hui de l'audace des politiques urbaines d'antan. La période faste des investissements arrivait cependant à sa fin et le plan, qui n'était qu'une vision d'organisation d'ensemble, n'avait pas force de loi mais seulement celle d'un outil d'orientation des politiques urbaines.

1990-2000: des changements considérables interviennent dans la politique spatiale qui se dote enfin des outils réglementaires. Le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme PDAU et le Plan d'Occupation du Sol POS⁵ deviennent opposables aux tiers et acquièrent force de la loi qui fixe leurs prérogatives et objectifs et trouvent l'appui à leur réalisation dans une nouvelle politique foncière considérant enfin le sol comme une propriété et un bien rare⁶. Mais pour quel résultat ? N'ayant pas été élaboré avec une vision stratégique, le PDAU a reconduit presque automatiquement les orientations du

⁴ RGPH 1987

⁵ Loi n°90.29; Décrets exécutifs n°91.177 et 91.178; modifiés et complétés suite aux catastrophes par la loi n°04.05 et les Décrets exécutifs n°05.317 et 05.318, relatifs à l'aménagement et à l'urbanisme.

⁶ Loi n°90.25, relative à la politique domaniale.

La valse des périmètres administratifs, l'hésitation quant à la direction d'urbanisation à adopter, l'incompétence des gestionnaires de l'espace urbain, l'explosion du marché informel et de la spéculation foncière, la situation sécuritaire difficile et l'incivisme des habitants ont eu raison d'Alger la blanche. C'est aujourd'hui Alger la grise, la poussiéreuse, la triste. Alger matinale couverte de brume qui cache ses éclats au soleil légendaires. Saturation des réseaux routiers, malgré les efforts de dégagement par trémies, tunnels et échangeurs. Etalement spatial anarchique, saturation des réseaux techniques, épuisement des ressources (eau, énergie), vulnérabilité accrue aux risques majeurs naturels et technologiques, nuisances sonores, inefficacité et insuffisance des transports en commun, dégradation du cadre bâti, destruction progressive du patrimoine naturel, ruptures fonctionnelles, déséquilibres structurels, fragmentation sociale et dégradation du niveau de vie. La Casbah en ruine. L'architecture chaotique des extensions périphériques, en patchwork désordonné des formes, des matériaux, des couleurs, qui n'obéit à aucune des lois de composition urbaine admises. Les clôtures qui s'érigent en gardiens de la médiocrité, les barreaux aux fenêtres, les loggias et balcons jadis coquets bricolés en pièces supplémentaires, des cités périphériques sans âme. Un palmarès des défis à relever impressionnant⁷. Est-ce vraiment l'image d'Alger aujourd'hui ?

Dans cet apparent chaos urbanistique et architectural, persiste pourtant l'espoir des lendemains meilleurs. La politique urbaine n'y échappe pas. Une volonté forte de marquer l'empreinte du pouvoir sur la ville se traduit par des multiples projets de réalisation et la planification urbaine tente aussi d'opérer un virage salutaire dans ses méthodes d'approche.

Du plan au projet urbain, une maturation difficile

Alors que les plans précédents, élaborés par les maîtres d'œuvre en situation de monopole et soumis à l'approbation par des acteurs institutionnels seulement, ont plutôt "fait cavaliers seuls" en dictant leurs orientations ou directives à terme du plan selon les priorités du moment et dans le périmètre de la wilaya, la nouvelle approche tisse toute une toile des outils de différents niveaux, dont le rôle consiste à emboîter les échelles spatiales et temporelles complémentaires, à diversifier les problématiques traitées et élargir le cercle des acteurs participant à l'élaboration des scénarios prospectifs de développement urbain. Désormais, la procédure de concertation autour du projet doit rassembler autant les acteurs professionnels pluridisciplinaires, que les décideurs, les investisseurs potentiels, les élus, les gestionnaires et la société civile. Démarche compliquée, au stade d'expérimentation seulement en Algérie⁸ et qui pose la question du manque de cadre de concertation, d'absence des procédures de contractualisation et de montage financier participatif, des moyens d'aide à la décision (SIG, SIAD) et de la faiblesse de formation aux méthodes de diagnostic et de la prospective urbaine et territoriale.

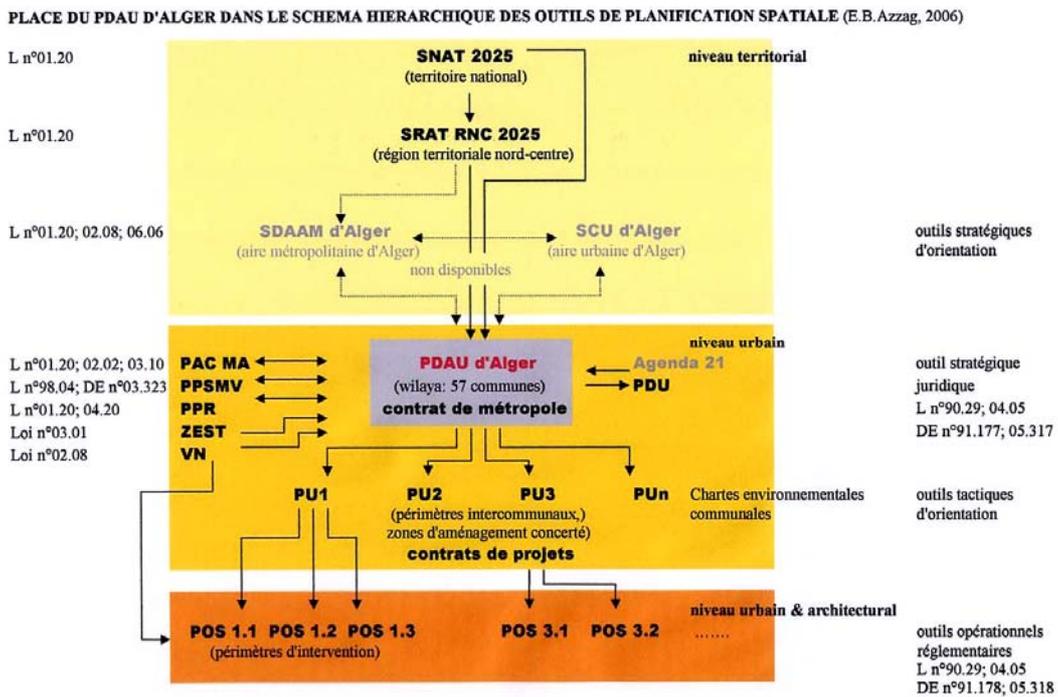
La démarche de développement durable, introduite par des outils législatifs depuis le début de la décennie actuelle⁹, impose progressivement une autre vision de la planification spatiale: en traitant la ville comme un ensemble vivant avec ses volets social, économique, environnemental et urbain, elle ne se limite plus uniquement à la conception de répartition des fonctions urbaines, du mode d'occupation du sol et de délimitation des secteurs des extensions, mais commence à envisager le développement urbain comme une association holistique des domaines dont la prise en charge relève d'une démarche systémique.

⁷ Nombreuses publications et recherches se sont déjà faites l'écho de ces constats, voir notamment: *"Alger, lumières sur la ville"* Dalimène, Alger 2004, *"Alger, les nouveaux défis de l'urbanisation"* L'Harmattan, Paris 2003, *"Alger, paysage urbain et architectures, 1800-2000"* Editions de l'Imprimeur, Paris 2003, *"L'urbanisme et l'architecture d'Alger, aperçu critique"* Mardaga/OPU, Paris/Alger 1988, *"Alger, capitale du 21^e siècle"* MATE/Urbanis, Alger 1997, revues *"Stadt Bauwelt"* n°36/159, Berlin 2003, *"Vies de Villes"* n°1-3/2005, n°4-5/2006, mémoires de magister et thèses de doctorat EPAU, USTHB Alger.

⁸ Dans le cadre de l'élaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire SNAT 2025, en cours.

⁹ Il s'agit notamment de la loi n°01.20 relative à l'aménagement du territoire et le développement durable, qui instaure des nouveaux instruments d'urbanisme, n°02.02 relative à la protection et valorisation du littoral, n°03.10 relative à la protection de l'environnement, n°04.20 relative à la protection contre les risques majeurs et 06.06 relative à la ville.

Fig. 5 L'arbre hiérarchique des outils actuels de planification spatiale à Alger



Du coup, le PDAU doit composer avec, parfois, une pléthore des outils complémentaires, au risque de se perdre dans un chevauchement des prérogatives entre les plans de protection contre les risques, plans de protection et de mise en valeur du patrimoine, plans d'aménagement côtier, plans d'aménagement des villes nouvelles ou des zones touristiques, plans de déplacements urbains ou autres, les Agendas 21 communaux n'étant pas encore entrés en vigueur. Ce qui est pourtant important, ce que le cahier de charges pour l'élaboration du nouveau PDAU d'Alger 2025¹⁰ lui donne plus l'allure d'un projet de ville stratégique que d'un instrument réglementaire d'aménagement. Prospectif, construit autour d'une vision partagée d'intégration de la capitale dans un réseau de métropoles méditerranéennes¹¹, ce plan offrira enfin une possibilité de rompre avec les méthodes de programmation directive linéaire, tout en combinant entre une relative souplesse des orientations et la difficulté de les traduire par des règlements urbanistiques stricts. La notion de zone d'aménagement concerté, comprise comme périmètre des projets urbains intercommunaux soumis au contrat de projet dans un cadre global d'un contrat de métropole, fait ainsi son apparition. Pour la première fois, un atlas du territoire urbain sera réalisé, une base des données SIG, une nouvelle grille d'équipements, un tableau de montages financiers et de monitoring de développement urbain par un Observatoire de la Ville seront aussi mis en place. Le PDAU sera secondé par un Schéma de Cohérence Urbaine mettant en synergie les projets sectoriels déjà lancés ou à venir, et un Schéma Directeur d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine SDAAM qui veillera à une canalisation de la croissance urbaine d'Alger dans un territoire (Blida, Tipaza, Boumerdès) qui atteindra à terme plus de 4,5mln d'habitants, pour une région nord-centre d'environ 9mln à terme.

Projets de prestige, réalisations d'urgence ...

Il ne faut cependant pas occulter le fait, que le nouveau plan devrait entériner de nombreux coups partis, qui conditionnent d'ores et déjà les solutions futures éventuelles. En effet, sous la pression de la mondialisation économique et de l'ouverture récente des échanges, des projets structurants sectoriels s'implantent au gré de la disponibilité foncière, sans une vision globale d'ensemble. Premier centre économique, premier port national, capitale administrative, universitaire et culturelle du pays, Alger ne parvient que difficilement à gérer aujourd'hui son potentiel de domination fonctionnelle et économique

¹⁰ Cahier des charges du PDAU 2025 d'Alger, termes de référence, DU de la Wilaya d'Alger, mai 2006

¹¹ Projet MEDA II, réseau ANIMA, Plan Bleu, etc.

grandissant et qui lui vaut un intérêt particulier aussi bien de la part des chômeurs en quête de l'emploi, des ruraux en quête de sécurité, que des investisseurs nationaux et étrangers qui cherchent à s'y implanter. S'en suivent des nombreux problèmes: l'apparition spontanée des nouvelles centralités commerciales en périphérie (Hamiz, Dely Brahim, Chéraga, Draria) et leur dissociation de réseaux de transport en commun à venir (métro, tramway), des zones d'activités le long des axes routiers importants, menace de pollution, d'épuisement des ressources naturelles et de surconcentration des flux autour des projets d'envergure comme par exemple les futurs Palais de Congrès et la Grande Mosquée d'Alger à Mohammadia prévue pour 80.000 fidèles, aggravation des risques technologiques dans les zones industrielles (Oued Smar, El Harrach) et le long des axes de transport des matières dangereuses, aggravation des risques naturels par sur-densification des tissus vétustes, tertiarisation de l'habitat existant et les implantations mal réfléchies du parc des logements sociaux locatifs et promotionnels prévus dans le cadre du programme de 1 million de logements à réaliser en Algérie à l'horizon 2009.

Fig.6 Evolution de population 1987-1998

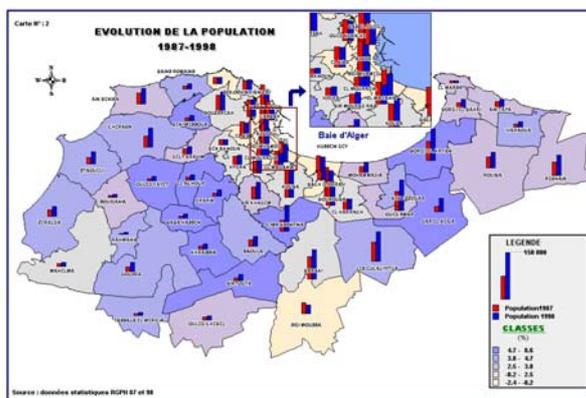
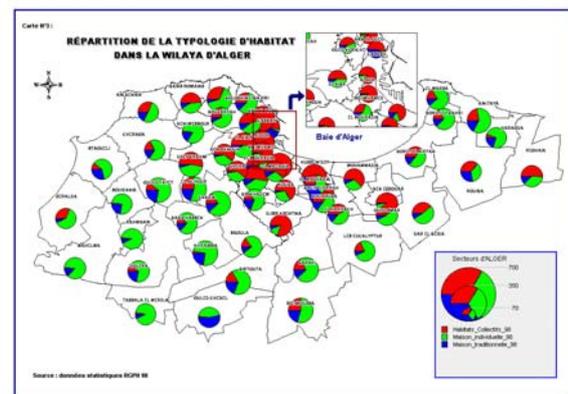


Fig.7 Répartition des typologies de l'habitat



source: M. Bakour, "La question du renouvellement urbain à Alger", mémoire de magister, USTHB 2006

Sous l'égide de l'AADL¹², ce programme vise la réalisation à Alger de 10.000 logements sociaux locatifs (148,78 ha dont 52 ha en zone non urbanisable) et 20.000 logements participatifs (242,23 ha dont 48,5 en zone NU) pour un TOL de 5 personnes/logement et une surface foncière de 31 m²/habitant¹³ avec des équipements d'accompagnement, situés essentiellement dans les communes de Sahel algérois (Draria, Ouled Fayet, El Achour, Sidi Abdallah), mais aussi à l'est (Mohammadia, Bordj El Kiffan, Ain Taya). Il est intéressant de rappeler que pour la seule année 2001-2002, sur les 36.000 logements du programme location-vente proposé par l'AADL dans la région nord-centre (10 wilayate), presque 312.000 demandes ont été réceptionnées et admises comme recevables ! La pénurie de logements est donc un problème de taille – et pourtant, sur le parc algérois comptant environ 405.000 unités en 1998, 6% ont été déclarés vacants¹⁴, et la situation ne s'améliore pas plus aujourd'hui.

Le processus de localisation des nouveaux quartiers obéit en plus à des anciens réflexes de programmation dirigiste, loin des préoccupations de confort urbain, de structuration des équilibres spatiaux et de qualité de vie (voir figures 7 et 8). Ce type de démarche n'admet pas la recherche des capacités de charge des sites désignés pour les implantations, et conduit forcément à une densification extrême pour une maximale rentabilisation des investissements, parfois dans un contexte d'exposition évidente aux risques majeurs, notamment sismiques, de la pénurie des ressources en eau et de la difficulté d'assainissement.

¹² Agence d'Amélioration et de Développement des Logements

¹³ Cahier de charges du PDAU 2020

¹⁴ SRAT RNC, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Alger 2005

Quant à l'intégration fonctionnelle et spatiale de ces quartiers dans les tissus urbains environnants et dans une structure de services métropolitains, leur marginalisation est évidente. Dépourvus de réseaux de communication, mal desservis par les transports en commun, souvent en rupture physique et paysagère par rapport à leurs sites d'implantation et sans liaisons fortes avec le reste de la ville, ils participent à l'aggravation du phénomène de fragmentation sociale, spatiale et fonctionnelle. Alors que leur réalisation aurait pu constituer une chance, une occasion formidable de tester le retour vers le respect de valeurs locales et l'avancée vers les principes de développement durable sous forme de quartier pilotes, les nouvelles implantations aux typologies collectives, souvent sous forme des IGH, perpétuent en fait les principes des cités dortoirs tant décriés des anciennes ZHUN.

Fig.8 Habitat - programmation par la qualité



Fig.9 Habitat – programmation par les besoins

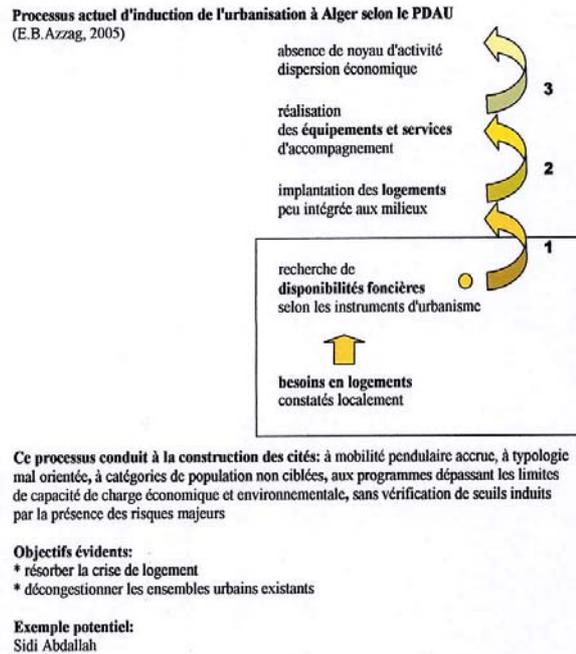


Fig. 10 Ensemble résidentiel réalisé par l'AADL à Dar El Beida



L'étalement spatial de l'agglomération, la littoralisation excessive des activités et les dysfonctionnements dans la relation centre / périphérie imposent par ailleurs la mise en place d'une politique rigoureuse de renouvellement urbain, qui tarde à voir le jour. En même temps, la réalisation des projets structurants lancés depuis longtemps subit des retards: la nouvelle aérogare internationale n'est entrée en service qu'en juillet 2006 après 20 ans de chantier, le métro lancé en même temps n'est toujours pas fonctionnel et l'on annonce depuis plusieurs années des nouveaux projets: le tramway Fusillés – Dergana d'une longueur de 23,2km pour 150.000 passagers par jour devrait être opérationnel en 2007, 10 nouveaux parkings de grande capacité et 6 téléphériques viendront renforcer le transport en commun dans la capitale, où s'effectuent quotidiennement plus de 5 millions de déplacements dont 60% piétons et 40% motorisés et où circule 1 million de véhicules/jour.

Des investissements universitaires et de recherche sont aussi annoncés (Faculté de médecine à Ben Aknoun, Faculté de droit à Hydra, complexe universitaire pour 20.000 étudiants et un cyberparc avec un centre de recherche sur les hautes technologies de communication et un téléport à la ville nouvelle de Sidi Abdallah), des nouveaux sièges des ministères (Finances, Energie et Mines, Affaires Etrangères à venir) embellissent déjà certains points stratégiques, un City Center à proximité de l'hôtel Hilton et du Palais des Expositions devrait accueillir trois autres tours en plus de celle déjà en fonction, offrant plus de 100 000m² d'espaces bureaux pouvant accueillir jusqu'à 10.000 personnes, un auditorium avec un héliport et des parkings pour 2300 places.

Fig.11 Siège du Ministère des Finances à Ben Aknoun



Fig.12 Ministère de l'Energie et des Mines à El Biar



Fig.13 City Center à Mohammadia



Fig.14 Nouvelle aérogare internationale à Dar El Beïda

Côté ouest, le Parc des Grands Vents s'étendra sur une surface de 630 ha et comprendra entre autres un parc paysager et de loisirs, un village méditerranéen et la maison de l'environnement et de développement durable. Cheraga vient d'accueillir un centre commercial grandiose qui domine de loin le panorama périphérique. La ville nouvelle de Sidi Abdallah, prévue pour 200.000 habitants à l'horizon 2020 sur un site de 1878 ha, devrait soulager la capitale de quelques 30.000 logements et offrira 4 zones d'activités économiques. Des nouveaux complexes touristiques sont prévus sur la côte ouest, de Zeralda à Ain Bénian.

Fig.15 Hôtel Sheraton Club des Pins (cote oust)

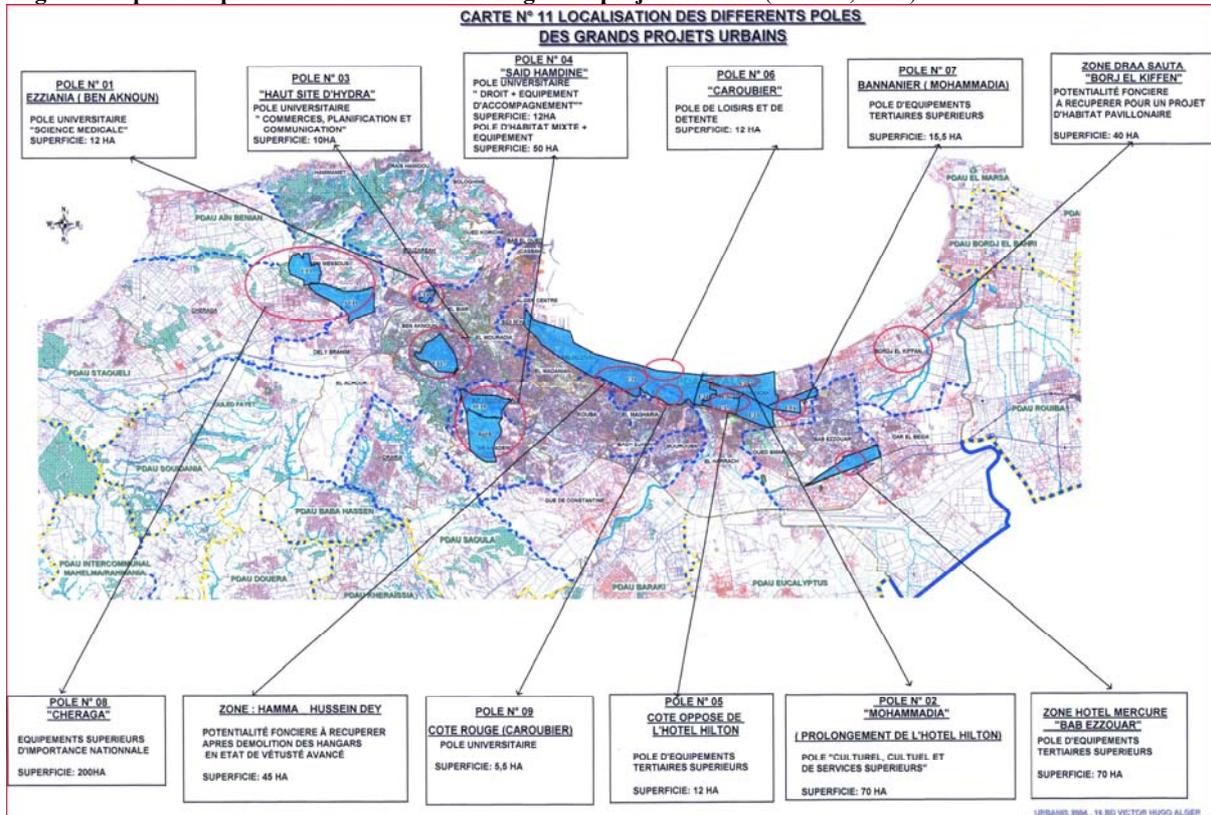


Fig.16 La baie d'Alger côté est



Enfin, la baie d'Alger veut se parer d'un projet d'extension sur la mer au niveau du Hamma, qui doit recevoir un futur Central Business District CBD, la gare centrale de l'Agha doit subir une transformation afin d'offrir une plateforme ouvrant directement sur la mer et le port d'Alger attend aussi une restructuration en profondeur.

Fig. 17 Proposition provisoire de localisation des grands projets urbains (Urbanis, 2004)



Pour tous ces projets cependant, c'est souvent encore des visions sectorielles qui prévalent, ponctuelles et par à-coups, au gré de la disponibilité du foncier, au gré des offres financières intéressantes, des ambitions de prestige ou des décisions politiques. Le manque de coordination entre tous ces investissements et l'absence d'un cadre stratégique global dans lequel ils pourraient s'insérer rend la tâche du futur PDAU extrêmement ardue et restreint réellement sa marge de manœuvre. Mais, à travers toutes les opérations lancées, les appels d'offres en cours et la mise à niveau de la législation, mise à part la problématique épineuse de l'habitat, on ne peut pas ne pas saluer cet éveil de volonté d'amélioration de la qualité du cadre bâti de la capitale, qui commence sérieusement à préparer son avenir.

Alger, ville aux ambitions multiples

L'agglomération d'Alger qui compte aujourd'hui environ 2,7 millions d'habitants¹⁵, étend ses ramifications à travers une aire métropolitaine qui dépasse déjà 3,5 millions et exerce quotidiennement ses influences fonctionnelles sur une région urbaine au rayon d'environ 150 km, comptant une dizaine de villes de plus de 50.000 habitants¹⁶, dispose d'un arrière pays riche, diversifié et des atouts propres indéniables. Elle fait partie d'une brochette de grandes villes méditerranéennes tout en gardant une taille démographique encore maîtrisable en comparaison avec d'autres métropoles; elle n'a jamais encore engagé de démarche de renouvellement urbain conséquent, ce qui signifie que l'exploitation des potentialités latentes: foncières, économiques et sociales, reste vierge et ne demande qu'à être mise en œuvre au service des améliorations indispensables. La ville dispose aussi d'un bassin agricole proche, des potentialités naturelles fortes et capables de créer une offre touristique et de loisirs diversifiée, d'un patrimoine culturel riche de l'héritage des siècles de sédimentation.

Son rôle de capitale nationale, de métropole maghrébine et de tête de pont entre les ensembles macro régionaux se faisant face sur les deux rives continentales de la Méditerranée, lui confère des responsabilités qui peuvent constituer des véritables atouts pour son développement futur. Exploiter les faiblesses d'aujourd'hui et les transformer en potentialités de demain, voilà un vrai défi. Mais pour y parvenir, Alger la métropole a besoin d'un projet porteur d'idées...

Une chose est cependant certaine: on a fini par comprendre à Alger que ne s'improvise pas urbaniste, aménageur ou gestionnaire de l'urbain qui veut. Qu'une bonne dose d'humilité est de mise devant les exigences d'une ville qui souffre. Des perspectives nouvelles s'ouvrent ainsi: se penchent aujourd'hui au chevet d'Alger des nombreux spécialistes algériens et étrangers, et l'espoir est enfin permis que les changements nécessaires de mentalités et de méthodes finiront par attirer de nouveau les lumières sur la beauté et la générosité de cette ville au mille tissages.

Alger la blanche, resplendissante comme autrefois au soleil, débarrassée des pollutions, rénovée, rayonnante, riche de ses traditions et de son patrimoine, ouverte sur le monde – il faudra y revenir. Mais aussi, désormais, **Alger la bleue**, qui ne tourne plus le dos à la mer et, profitant de son relief, coule ses eaux dans les méandres de son tissu. Et **Alger la verte**, respirant la douceur du climat méditerranéen à travers les forêts, parcs, jardins, squares, boulevards et places fleuris, d'où émergent les nouvelles centralités périphériques identifiables, accueillantes et facilement accessibles... Nous en aspirons tous. Il faut y mettre enfin en synergie les énergies et les moyens nécessaires, pour que nos rêves ne restent pas des miroirs aux alouettes ...

¹⁵ SNAT 2025, Etat des lieux, ANAT 2005

¹⁶ SRAT Nord-Centre, Mission 1, ANAT 2005

*** Dr hab.ing.arch. Ewa Berezowska-Azzag**
Architecte, urbaniste, expert consultant
Maître de conférences, Directrice de recherche
Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme EPAU Alger

Crédits photographies et illustrations 1,2,3,4,5,8,9:
© E.B.Azzag

Références:

- * "Alger, la capitale du 21^{ème} siècle", Le Grand Projet Urbain, GGA, Urbanis, Alger 1997
- * Bakour M., "La question du renouvellement urbain à Alger", mémoire de magister, USTHB Alger 2006
- * Baouni T., "Croissance urbaine, mobilité et transport urbain dans l'agglomération d'Alger", thèse de doctorat, EPAU 2005
- * Berezowska-Azzag E., "Réflexion sur la structuration spatiale et fonctionnelle du territoire du GGA", Urbanis 1999
- * Berezowska-Azzag, E., "Problématique de l'habitat dans la démarche de développement durable en Algérie", Colloque international sur l'habitat, Conseil National de l'Ordre des Architectes Algériens, Alger 2005
- * Berezowska-Azzag E., "Les nouveaux défis de la gestion urbaine, Alger hésite", in A.Hadjiedj, J.Dubois-Maury, C.Chaline (sous la direction), "Alger, les nouveaux défis de l'urbanisation", L'Harmattan, Paris 2003
- * Berezowska-Azzag E., "Les instruments d'urbanisme de la période post-indépendance et leur impact sur le développement spatial d'Alger", in Cahiers de l'EPAU", n°9/10, Alger 2001
- * Cahier des charges relatif à l'élaboration du PDAU d'Alger, Wilaya d'Alger, Direction d'Urbanisme, mai 2006
- * Djelal N., "Equipements tertiaires et espace urbain à Alger", Annales de géographie n°622, A.Collin, Paris 2001
- * "Rapport sur l'état et l'avenir de l'environnement", MATE, Alger 2003
- * "Rapport du diagnostic, mission 1, SNAT 2025", ANAT, Alger 2004
- * "Rapport du diagnostic, Mission 1, SRAT RNC, MATE, Alger 2005